

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FALKWILLER
Séance du 03 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du 26 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Marc SCHNOEBELEN, Maire.

Sous la présidence de M. Jean-Marc SCHNOEBELEN, Maire :

Etaient présents : M. Pascal GROSS, Mme Sandrine DIDIERLAURENT, Mme Margaux HARNIST, M. Roger HARTMANN, M. Christian HINDERER, M. Mario LEIRITZ, Mme Céline HINDERER-GROSJEAN, Mme Cynthia MEYER, M. Cédric ROMANENS.

Etait absent excusé : M. Daniel FREYBURGER.

Secrétaire de séance Nathalie LABIGANG, secrétaire de mairie

Ordre du jour (séance ordinaire) :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2025
2. Information sur le transfert de l'eau potable
3. Travaux : présentation des devis
4. Divers

POINT 01 - Approbation du compte-rendu de la séance du 27.03.2025

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 27 mars 2025 et a signé le registre des délibérations.

POINT 02 – Information sur le transfert de l'eau potable
Délibération N° 2025-07-01

Préambule :

Le Maire présente l'étude portant sur le transfert de la compétence « eau potable » à la CCSAL (Communauté de communes Sud Alsace Largue).

La loi NOTRe oblige les communes à transférer la compétence eau et assainissement aux communautés de communes. La gestion actuelle de l'eau potable est assurée par 9 communes et 8 syndicats intégralement inclus dans le périmètre de la CCSAL.

Délibération :

Depuis l'adoption de la loi du 11 avril 2025, le transfert de la compétence « eau » et « assainissement » aux communautés de communes n'est plus obligatoire au 1^{er} janvier 2026. Les communes ont désormais la possibilité de décider de conserver ces compétences, de les transférer à leur intercommunalité ou de les déléguer à un syndicat intercommunal (ce qui est le cas de Falkwiller). Pour formaliser leur choix, les intercommunalités doivent adopter des délibérations demandant aux communes membres de se prononcer sur le transfert ou non de ces compétences.

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Sud Alsace Largue (CCSAL) du 12 juin 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un **avis défavorable au transfert de la compétence « eau » à la CCSAL au 1^{er} janvier 2026.**

- Charge Monsieur le Maire de transmettre ces avis à Monsieur le Président de la Communauté de communes Sud Alsace Largue.

Ont signé les membres du conseil municipal présents.

POINT 03 - TRAVAUX : Présentation des devis

Des travaux sont à prévoir au chalet. Des infiltrations d'eau entre l'avancée de toit et le chalet des pêcheurs ont abîmé le bardage, ce qui nécessite des travaux de zinguerie et de réfection du bardage. Trois entreprises ont été consultées :

- BS Toitures pour un montant de 5 568.00 € TTC ;
- Charpente Willemann BITSCH pour un montant de 6 257.76 € TTC ;
- SH Toitures pour un montant de 3 874.32 € TTC.

Après présentation des devis à l'ensemble du Conseil Municipal, l'entreprise SH Toitures a été retenue.

POINT 04 – DIVERS

Un point est fait sur les dossiers d'urbanisme depuis le début de l'année.

| Demandeurs | dossier | objet | en cours | accordé le | refusé le |
|---|----------------|------------------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| RITTER Gilda | CU | Terrain en vue de construire | | 06/03/2025 | |
| SEILER Geoffrey 13A rue Principale 68210 FALKWILLER | DP | Ravalement de façades | | 30/01/2025 | |
| HM Environnement pour M. LEDIG 102 rue Principale 68210 FALKWILLER | DP | Panneaux photovoltaïques | | 06/03/2025 | |

| | | | | | |
|---|----|--|--------------------------------|------------|--|
| SCHWOB GILLES 5A rue Principale 68210 FALKWILLER | DP | Ravalement de façades, déplacement portail, agrandissement parking | | 15/04/2025 | |
| ADOR -Géomètre | DP | Division foncière | | 03/07/2025 | |
| ROMANENS Cédric | DP | Agrandissement d'une fenêtre | | 01/07/2025 | |
| BAILLOD Thierry | PC | Transformation d'une pergola en véranda | Déposé le 20/06/ 2025 | | |

Fête des voisins : Elle aura lieu le samedi 30 août et se prépare. Comme à l'accoutumée l'ensemble de la population est convié et apporte apéritif, salade ou dessert. La municipalité offre viande et boissons. Une communication avec le talon-réponse est transmise et jointe au présent compte-rendu.

Fête du Saint-Morand : Sandrine DIDIERLAURENT fait un retour sur la fête du Saint-Morand qui a eu lieu ce samedi 29 juin 2025 et qui a eu beaucoup de succès. La municipalité a repris l'organisation cette année et a offert le pot de l'amitié.

Elections municipales :

Suite aux modifications de la législation relative à l'organisation des élections municipales de 2026, les élus ont posé un certain nombre de questions qui n'ont pas toutes de réponses de la part du gouvernement. Il y a encore des zones d'ombre à éclaircir.

Les associations d'élus proposent des réunions d'information qui permettront d'en savoir un peu plus.

La séance est levée à 20h30.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 03 juillet 2025

Ordre du jour (séance ordinaire) :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 mars 2025
2. Information sur le transfert de l'eau potable
3. Travaux : présentation des devis
4. Divers

| Nom et prénom | Fonction | Signature | Procuration |
|-----------------------------|---------------------------|---------------|-------------|
| Jean-Marc SCHNOEBELEN | Maire | | |
| Pascal GROSS | 1 ^{er} adjoint | | |
| Sandrine DIDIERLAURENT | 2 ^{ème} adjointe | | |
| Cynthia MEYER | Conseillère municipale | | |
| Margaux GRACYASZ | Conseillère municipale | | |
| Christian HINDERER | Conseiller municipal | | |
| Mario LEIRITZ | Conseiller municipal | | |
| Cédric ROMANENS | Conseiller municipal | | |
| Roger HARTMANN | Conseiller municipal | | |
| Céline HINDERER GROSJEAN | Conseillère municipale | | |
| FREYBURGER Daniel | Conseiller municipal | Absent excusé | / |

